

La Bernache du Canada – *Branta canadensis*

Classification

Classe : Oiseaux
Ordre : Ansériformes
Famille : Anatidés
Genre : *Branta*
Espèce : *canadensis*

Fiche rédigée par Carol Fouque et Vincent Schricke
Office national de la chasse et de la faune sauvage,
direction des études et de la recherche
Centre national d'études et de recherche appliquée
Avifaune migratrice
Réseau national « Oiseaux d'eau et zones humides »

➤ Identification ①, ②

Description : la taille de la Bernache du Canada, autour d'1 m pour une envergure de 1,60 m à 1,75 m, fait d'elle la plus grande oie d'Europe. Elle pèse en moyenne 5,2 kg et sa longévité est d'environ 24 ans. Sa tête et son cou noir contrastent avec ses joues et sa poitrine blanches, le corps est brun et le ventre clair. Comme les autres oies, la couleur du plumage est identique chez les deux sexes.

Confusion(s) possible(s) : aucune.



© C. Martinez

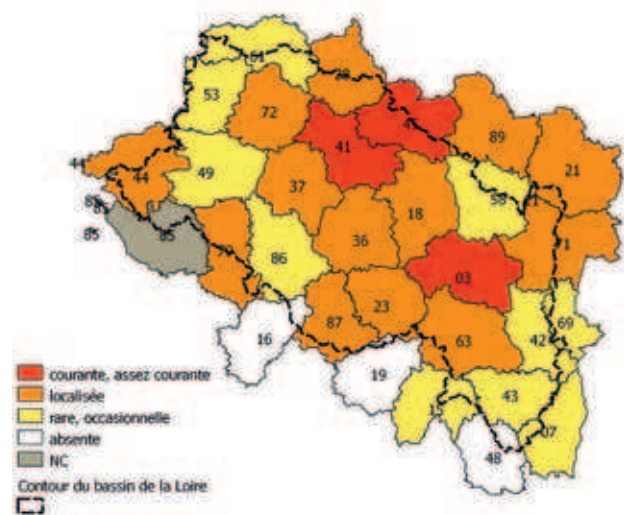
➤ Statut juridique

L'espèce a été intégralement protégée par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981, jusqu'à son abrogation par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, fixant la liste des oiseaux protégés sur le territoire national. Seules la Bernache cravant (*Branta bernicla*) et la Bernache nonette (*Branta leucopsis*) bénéficient aujourd'hui de cette mesure de protection.

Depuis 2010, la Bernache du Canada apparaît dans la liste des espèces animales (vertébrés) interdites d'introduction dans le milieu naturel (arrêté ministériel du 30 juillet 2010). Les dispositions de l'article L.411-3 du Code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010 permettent aux autorités administratives de procéder ou de faire procéder à la capture, au prélèvement, à la garde ou à la destruction des spécimens de cette espèce.

La Bernache du Canada est désormais classée espèce chassable, en application de l'arrêté ministériel du 23 décembre 2011 autorisant sa chasse jusqu'en février 2015.

La Bernache du Canada est également inscrite depuis le 3 avril 2012 sur la liste des espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.



➤ Répartition de la Bernache du Canada sur le bassin versant de la Loire en 2011.
Source : Réseau OEZH ONCFS/FNC/FDC.

➤ Introduction et répartition ②, ④

Origine : Amérique du Nord.

Date d'introduction en Europe : XVII^e siècle.

Historique de colonisation en France : la colonisation réelle de la Bernache du Canada commence à partir des années 1960-1970 à la suite d'introductions répétées comme oiseau d'ornement. Le Nord – Pas-de-Calais, l'Ile-de-France mais aussi l'Auvergne (Allier) sont les premières régions où s'implantent durablement des noyaux reproducteurs de Bernache du Canada. Au cours des années 1980-1990, l'espèce accroît nettement son aire de répartition et ses effectifs augmentent. La Brenne, la Sologne et le Loiret sont colonisés à cette période. Entre 1990 et 2000, on assiste à la fusion de noyaux autrefois distants comme par exemple l'est de l'Ile-de-France avec le nord de la région Centre.

Estimation des effectifs : une enquête nationale initiée par le réseau Oiseaux d'eau et zones humides (OEZH) de l'ONCFS et les fédérations de chasseurs montre que l'espèce est présente dans 58 départements, avec des effectifs hivernaux estimés à 6 000 individus ②. Les régions Centre et Ile-de-France accueillent actuellement plus de 60 % de ces effectifs.

➤ Écologie ①

Reproduction : la Bernache du Canada peut parfois nicher en colonies en Europe. Les adultes et les jeunes peuvent se rassembler en maternité, parfois en effectifs importants. La taille des nichées varie de 1 à 9 poussins (3-4 en moyenne) ; la couvaison dure de 28 à 32 jours. Les deux parents nourrissent et élèvent les jeunes et ce jusqu'à leur envol (environ 10 semaines). La première reproduction a lieu vers 3-4 ans.

Comportement : originellement migratrice, cette espèce est sédentaire en France, comme dans beaucoup d'autres régions où elle a été introduite. Les individus se regroupent en hiver sur des zones d'hivernage et se dispersent en été à la recherche de sites de nidification.

Habitat : ses choix en matière d'habitats sont très éclectiques. Elle peut nicher en zones humides naturelles comme artificielles, proches de cultures agricoles : étangs, ballastières, lacs, rivières, roselières, parcs, champs de golf, etc.

Régime alimentaire : c'est un oiseau herbivore (pousses de roseaux, graines de céréales, tiges, feuilles, racines, tubercules, etc.)

Prédateurs dans son aire de répartition naturelle : une prédation sur les œufs existe de la part du raton laveur, du renard, des corneilles et de certains serpents. Sur les jeunes, la prédation est le fait du renard, du coyote, du lynx roux, du raton laveur et les rapaces. Seuls le coyote et le lynx roux s'attaquent aux adultes. 5

Prédateurs dans son aire d'introduction : aucun connu actuellement.

➤ Impact environnemental

Potentiel invasif : comme de nombreux oiseaux, la Bernache du Canada possède une grande capacité de dispersion, et son mode de reproduction en colonies lui confère un bon succès reproducteur. 1

Colonisation d'habitats : la Bernache du Canada peut coloniser tous les types de milieux.

Impacts sur les espèces natives : des cas de compétition directe existent avec les espèces autochtones : piétinements de nids, son comportement très territorial et agressif peut empêcher l'installation d'autres oiseaux autour de son nid 6, 7. Des cas d'hybridation avec l'oie domestique ont été observés en Sologne, ainsi que de rares possibilités d'hybridation avec l'oie cendrée (*Anser anser*) et l'oie cygnoïde 7, 8, avec qui elle est en compétition 9. Par ailleurs, elle peut transmettre la maladie de Newcastle (ou pseudo peste aviaire) ou encore la grippe aviaire 10, 13.

Impacts sur les écosystèmes : à forte densité, les déjections des bernaches participent à la pollution et à l'eutrophisation de l'eau 10. Sur les sols, ces déjections sont une source de contamination et le piétinement des oies accentue l'érosion des berges 9. De plus, les Bernaches du Canada piétinent et se nourrissent sur les roselières, occasionnant ainsi des problèmes pour ces milieux rares et fragiles 13. Cette destruction d'habitats rivulaires impacte indirectement l'implantation de la faune sauvage autochtone.

➤ Autres impacts

Impacts sur les activités humaines : l'espèce occasionne des dommages aux cultures agricoles et aux aires de loisirs telles que les golfs, les aires de repos, les plages, etc. 10. Ces dommages sont dus au pâturage, au piétinement et aux déjections des oies. Elles auraient une préférence pour les cultures annuelles et les zones irriguées. En France, aucune estimation de l'impact économique n'a été réalisée. La Bernache du Canada présente également un risque de collisions aériennes non négligeable lorsque les oiseaux sont nombreux 9, 17, 19.

Impacts sur la santé humaine : les déjections de Bernaches du Canada dans les plans d'eau apportent une charge lourde en nutriments menant à une eutrophisation du milieu permettant à certaines algues toxiques de se développer. Cette pollution des eaux de baignade peut favoriser indirectement la transmission de certaines maladies à l'homme (conjonctivite et botulisme). L'espèce représente également un risque pour la santé publique de par sa présence dans des endroits tels que les parcs, étant un vecteur potentiel de la grippe A 13.

➤ Bibliographie

- 1 Cramp S., Simmons K.E. 1977. *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic (1) Ostrich to Duck*. Oxford, UK ; Oxford University Press. 913 p.
- 2 Fouque C., Schricke V., David Y., Serre D. 2011. La Bernache du Canada : une espèce exotique devenue envahissante. Diagnostic, plan de lutte et régulation. *Faune sauvage*, 290: 18-31.
- 3 Dubois P.J. 2007. Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos*, 14(6): 329-364.
- 4 Fouque C., Schricke V. 2011. Status and trends of the Canada Goose *Branta canadensis* in France. *Ornis Svecica*, 21: 69-78.
- 5 Gosser A.L., Messmer T.A., Conover M.R., Institute for Wildlife Damage Management et International Association of Fish and Wildlife Agencies. 1997. Managing problems caused by urban Canada geese. Berrymann Institute, Utah State University, Jack H. Berrymann. 11 p. Disponible sur : <http://wildlifeconflicts.com/pdf/geese.pdf> (consulté le 9 août 2012)
- 6 Rehfish M.M., Allan J.R., Graham E. 2010. The effect on the environment of Great Britain's naturalized Great Canada *Branta canadensis* and Egyptian Geese *Alopochen aegyptiacus*. In *British Ornithologists' Union Conference proceedings, The impacts of non-native species*. 19 Novembre 2008. Peterborough, Royaume-Uni, 9 p.
- 7 Caloin F. 2005. Le point sur la Bernache du Canada *Branta Canadensis* dans la région Nord-Pas-de-Calais : historique, distribution, effectifs nicheurs et non nicheurs. *Le Héron*, 38(3-4): 118-128.
- 8 Banks A.N., Wright L.J., Maclean I.M.D., Hann C., Rehfish M.M., No P. 2008. Review of the Status of Introduced Non-Native Waterbird Species in the Area of the African-Eurasian Waterbird Agreement: 2007 Update. In *BTO Research Report*, p. 1.
- 9 Watola G., Allan J.R., Feare C. J. 1996. Problems and management of naturalised introduced Canada geese *Branta canadensis* in Britain. In *The introduction and naturalisation of birds*. London, UK : [s.n.]. 136 pp.
- 10 Clark L. 2003. *A review of pathogens of agricultural and human health interest found in Canada Geese*. USDA National Wildlife Research Center-Staff Publications. 205 pp.
- 11 Feare C.J., Sanders M., Blasco R., Bishop J. 1999. Canada goose (*Branta canadensis*) droppings as a potential source of pathogenic bacteria. *The Journal of the Royal Society for the Promotion of Health*, 119(3): 146-155.
- 12 Graczyk T.K., Majewska A.C., Schwab K.J. 2008. The role of birds in dissemination of human waterborne enteropathogens. *Trends in parasitology*, 24(2): 55-59.
- 13 Bönner B.M., Lutz W., Jäger S., Redmann T., Reinhardt B., Reichel U., Krajewski V., Weiss R., Wissing J., Knickmeier W. et al. 2004. Do Canada geese (*Branta canadensis* Linnaeus, 1758) carry infectious agents for birds and man? *European Journal of Wildlife Research*. 50(2): 78-84.
- 14 Allan J.R. 1999. *The management of problems caused by Canada geese: a guide to best practice*. Department of the Environment, Transport and the Regions, Bristol, UK. 13 pp.
- 15 Owen M., Callaghan D., Kirby J. 2003. Guidelines on Avoidance of Introductions of Non-native Waterbird Species. In *Fourth Meeting of the Technical Committee of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (AEWA)*. Secretariat of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds, Tashkent, Uzbekistan : UNEP/AEWA Secretariat. 33 pp.
- 16 Ankey C.D. 1996. An embarrassment of riches : too many geese. *Journal of Wildlife Management*, 60(2): 217-223.
- 17 Baxter A.T., Robinson A.P. 2007. Monitoring and influencing feral Canada goose (*Branta canadensis*) behaviour to reduce birdstrike risks to aircraft. *International Journal of Pest Management* [En ligne], 53(4): 341-346. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1080/09670870701245231>
- 18 Blackwell B., Bernhardt G. 2004. Efficacy of aircraft landing lights in stimulating avoidance behavior in birds. *Journal of Wildlife Management* [En ligne], 68(3): 725-732. Disponible sur : [http://dx.doi.org/10.2193/0022-541X\(2004\)068\[0725:E0ALL\]2.0.CO;2](http://dx.doi.org/10.2193/0022-541X(2004)068[0725:E0ALL]2.0.CO;2)
- 19 Eschenfelder P., Hull S. 2006. *Reduction of risk: A flight crew guide to the avoidance and mitigation of wildlife strikes to aircraft*. Birdstrike USA/Canada. 16 pp.

Gestion des populations de Bernache du Canada en régions Centre et Ile-de-France

Expérience de gestion rédigée par Yves David, Gildas Hascoët, Frédéric Mussier, Bruno Riotton-Roux, Pascal Malassagne, Patrick Beaudonnet, Jérémy Cuisiner, Michel Pringault et Hervé Beaumont

Office national de la chasse et de la faune sauvage, service départementaux de la délégation interrégionale Centre-Ile de France

➤ La délégation interrégionale Centre-Ile de France

- ▶ Établissement public sous la double tutelle des ministères en charge du Développement durable et de l'Agriculture.
- ▶ Missions dans les objectifs du Grenelle de l'environnement, notamment la surveillance des territoires et la police de l'environnement et de la chasse, études et recherches sur la faune sauvage et ses habitats.
- ▶ La délégation interrégionale Centre – Ile-de-France regroupe 119 agents répartis en 6 services départementaux (Centre) et 2 services interdépartementaux (Ile-de-France) et à la délégation interrégionale.

➤ La Bernache du Canada en régions Centre et Ile-de-France

La Bernache du Canada est connue en France depuis Louis XIV mais sa colonisation réelle commence à partir des années 1960-1970 avec l'implantation de noyaux de populations sur le territoire métropolitain, issus d'oiseaux d'ornement. En régions Ile-de-France et Centre, les premières observations en nature datent respectivement de 1976 et de 1985 et proviennent d'oiseaux échappés de parcs de loisirs ou de domaines de particuliers.



La Bernache du Canada s'est ainsi installée dans les zones humides artificielles et naturelles des deux régions.

En région Ile-de-France, l'espèce s'est notamment installée dans la plus grande base de loisirs de la région, à Saint-Quentin-en-Yvelines, où la Réserve naturelle nationale du même nom recoupe une partie de l'étang de 120 ha au cœur de cette base. Elle est également implantée sur la base de loisirs de Cergy-Pontoise, où des actions de régulation ont été menées en réponse à la pollution des eaux de baignade, l'augmentation des effectifs de Bernache du Canada étant en partie responsable.

La région Centre accueille plus de 5 % des zones humides connues sur le territoire national. Ces zones sont concentrées surtout en Brenne (1 300 étangs) et en Sologne (3 000 étangs). Ces zones humides recèlent une grande biodiversité, aussi bien au niveau des insectes qu'au niveau de l'avifaune. La colonisation de ces zones humides par la Bernache du Canada pose ainsi des problèmes de compétition avec les espèces autochtones et de dégradation des milieux.



▲ Bernache du Canada adulte sur son nid.

© Y. David

© C. Martinez

➤ Impacts et enjeux locaux

Impacts sur les espèces autochtones : des cas d'hybridation avérée ont été notés avec la Bernache nonette, espèce protégée, et l'Oie cendrée (10 cas recensés en 2012 en régions Centre et Ile-de-France).

Impacts sur le milieu : elle dégrade les milieux par piétinement et souillure du sol.

Risques sanitaires : ses déjections apportent une lourde charge en nutriments qui est responsable de l'eutrophisation de l'eau entraînant une pollution des eaux de baignade de bases de loisirs.

Impacts sur les activités humaines : elle est à l'origine de la fermeture de bases de loisirs pour cause de pollution des eaux de baignade, et de dommages sur prairies surpâturées.



© ONCFS Service départemental des Yvelines

➤ Bernaches du Canada pâturant sur une base de loisirs en Ile-de-France.

➤ Interventions

La dégradation des milieux, les impacts négatifs pour certaines activités de loisirs et la pollution des eaux de baignade, en lien avec la présence de Bernaches du Canada, ont nécessité des interventions rapides de l'ONCFS sur cette espèce, par le biais du contrôle des effectifs.

Parallèlement à ces actions ponctuelles, l'ONCFS a reçu pour mission de faire le bilan sur les problèmes que pose l'espèce en réalisant :

- un état actuel des connaissances sur l'espèce en régions Centre et Ile-de-France ;
- un programme de gestion et de suivi de l'espèce.

Suivi de l'espèce par dénombrements hivernaux

Depuis 2006, des dénombrements de l'espèce sur les sites d'hivernage, sont menés chaque année.

Ce suivi consiste dans le dénombrement le plus complet possible de tous les oiseaux présents sur tous les sites d'hivernage connus à l'échelle départementale. Le comptage est effectué durant la période précédant la dispersion des individus à la recherche de leurs sites de reproduction, pour éviter que certains oiseaux ne soient pas comptabilisés.

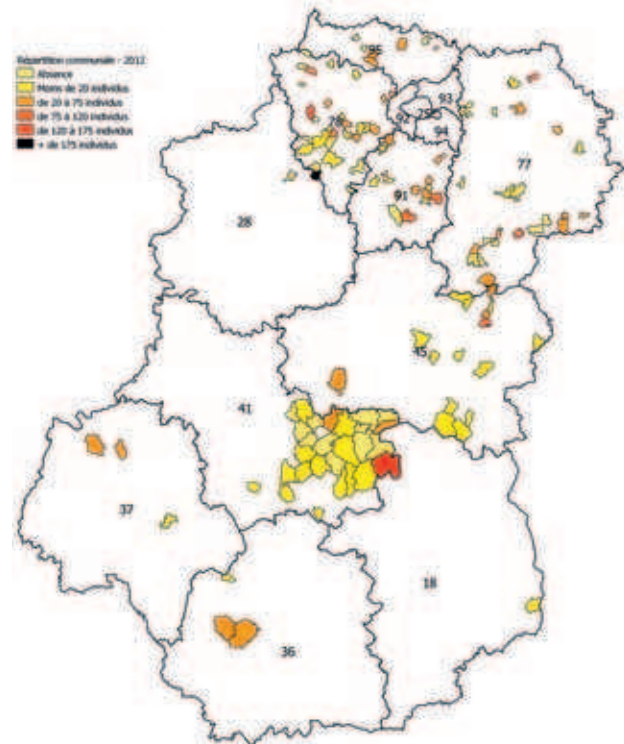
Les populations de Bernache du Canada ont été recensées sur dix départements des deux régions Centre et Ile-de-France, en commençant par les communes sur lesquelles la présence de l'espèce était connue des agents de l'ONCFS, puis en étendant les recherches sur de nouvelles communes, où la Bernache du Canada avait été signalée l'année précédente.

Un premier comptage a été réalisé 1^{er} février 2006 sur les seuls sites d'hivernage connus par les agents de l'ONCFS. Des recensements ont de nouveau été effectués à la mi-janvier 2007 à la fois sur les

sites recensés en 2006, mais aussi sur d'autres sites colonisés par l'espèce. Cette méthode sera appliquée jusqu'en 2015.

Actions de régulation

Des actions de lutte ont été rapidement mises en place par l'ONCFS pour contenir les populations. Ces opérations se sont déroulées dès 2007 en régions Centre et Ile-de-France, en parallèle au suivi des populations.



➤ Répartition départementale des effectifs hivernaux de Bernache du Canada, année 2012.

Source : ONCFS, DIR Centre - Ile-de-France.

Méthodes employées

Stérilisation des œufs

Plusieurs méthodes peuvent être employées : vaporiser sur les œufs de la glycérine et du formol, secouer les œufs pour détruire la membrane interne ou encore percer les œufs avec une pointe. Les deux premières méthodes ont l'avantage d'éviter le pourrissement des œufs qui continueront à être couvés tardivement par les adultes, empêchant une nouvelle tentative de reproduction. Pour être efficace, il est nécessaire de prospecter de façon systématique tous les sites et de détruire au moins 80 % des œufs sur un site et ceci pendant plusieurs années.

Tir au fusil ou carabine

La méthode consiste à prélever les adultes et subadultes par tir à l'aide d'armes à feu. Elle peut être mise en œuvre tout au long de l'année. Les mesures de sécurité et l'absence d'impacts de ces tirs sur d'autres espèces sont prises en compte lors des opérations de régulation des populations de Bernache du Canada. Cette technique efficace diminue durablement les populations, mais nécessite la présence de personnes qualifiées. Ces tirs peuvent être effectués en automne (octobre, novembre) par tir aux fusils à canons lisses, sur des champs de maïs après récolte, lorsque les oiseaux viennent se nourrir à la passée du soir. Les adultes reproducteurs peuvent également être tirés sur nid ou aux abords de celui-ci, au printemps (avril), au fusil ou à la carabine de calibre 222 Rem, munie d'un système modérateur de son. Les oisons, issus de nichées précoces, peuvent aussi être tirés au fusil sur les îles ou sur l'eau.

Capture au filet

De juillet à août, les Bernaches du Canada effectuent leur mue post-nuptiale, pendant laquelle elles remplacent leur plumage et notamment leurs rémiges primaires, nécessaires à l'envol. Il est alors possible de les capturer sur les lieux de gagnage à l'aide de grands filets (mailles de 5 x 5 cm). Durant cette période, les couples reproducteurs avec jeunes se regroupent au sein de maternités et vivent séparés des adultes sans jeunes et des juvéniles (oiseaux dont la maturité sexuelle n'est pas atteinte). Ce dispositif, qui ne cible qu'une partie de la population, nécessite une certaine technicité. En revanche, il permet de capturer un grand nombre d'individus en limitant le temps d'intervention et les moyens humains.



© D. Serre

♣ Stérilisation des œufs de Bernache du Canada.

➤ Valorisation des actions

Les opérations de régulation de Bernache du Canada en région Centre et Ile-de-France ont fait l'objet de deux publications dans la revue *Faune sauvage* du premier trimestre 2011, qui a consacré un dossier à la Bernache du Canada ①. Des rapports et une cartographie annuels sur la situation de l'espèce sont produits par la délégation interrégionale de l'ONCFS.

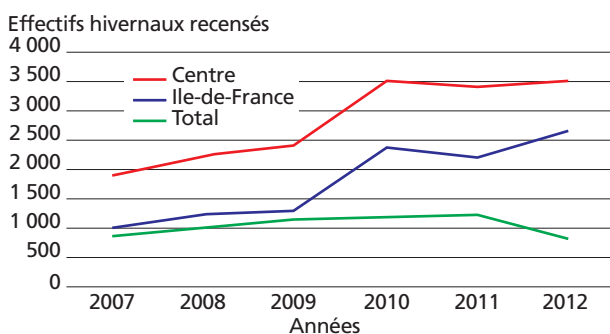
La problématique de la Bernache du Canada a été exposée lors de différentes manifestations grand public (salon de l'agriculture, etc.).

➤ Bilan et coût

Répartition des effectifs

Le suivi annuel des populations de Bernache du Canada, effectué durant six années consécutives, permet d'observer une apparente stabilité des effectifs hivernaux sur la région Centre, pour les années 2010 à 2011, suivie d'une légère baisse des effectifs en 2012, ainsi qu'une importante augmentation des effectifs à partir de 2010 sur la région Ile-de-France.

La courbe des effectifs globaux pour l'interrégion suit clairement les tendances d'évolution de la région Ile-de-France.



♣ Évolution des effectifs hivernaux de la Bernache du Canada entre 2007 et 2012 dans les régions Centre et Ile-de-France.

Les différences de répartition observées pourraient s'expliquer d'une part par la date d'introduction de l'espèce dans les départements et d'autre part par le potentiel d'accueil des différents milieux pour l'espèce (habitats favorables). Les dates d'introduction restent cependant mal connues ① : en 1976 dans les Yvelines, en 2000 dans l'Essonne et dans les années 1980-1990 pour certains départements mais on ne dispose pas de données pour l'Eure-et-Loir. Quant à la capacité d'accueil en termes d'habitat, il faudrait d'abord définir et cartographier les habitats préférentiellement fréquentés par la Bernache du Canada ainsi que leur objectif respectif (site de reproduction, de nidification ou de nourrissage).

Une analyse plus fine de la répartition de l'espèce couplée à une analyse des habitats permettrait de répondre à ces interrogations, de cibler les sites potentiels d'accueil et ainsi d'anticiper son front de colonisation.

Actions de lutte

La régulation par tir s'est montrée très efficace sur des sites localisés présentant de faibles capacités de dispersion. Sur les autres sites comme les réseaux de zones humides, la combinaison des trois techniques est indispensable pour limiter l'expansion de l'espèce. Afin d'obtenir un résultat visible, les mesures de régulation doivent être maintenues sur le long terme.



© Y. David

♣ Bernaches du Canada et leurs jeunes.

Total régulations 2011	Adultes	Jeunes	Œufs	Total	Jours/agents
Loiret	189	22	317	528	10
Cher	25			25	0 (autorisations particuliers)
Indre-et-Loire	Pas de régulation en 2011	0			
Loir-et-Cher	121	36	112	269	25
Indre	Pas de régulation en 2011	0			
Eure-et-Loir	50	0	0	50	6
Yvelines	47	3	262	312	25
Essonne	97	6	119	222	38
Val-d'Oise	0	0	132	132	2
Seine-et-Marne	179	0	82	261	18
Total	683	67	1 024	1 799	124

Ces actions mobilisent un nombre important de jours/agents sur le terrain, ce qui représente un coût économique non négligeable pour les services de l'ONCFS. Le classement de la Bernache du Canada en tant qu'espèce nuisible et chassable permettra de diminuer les effectifs à moindre coût, mais ces actions devront être accompagnées d'autres mesures de régulation, notamment dans les zones où la chasse n'est pas possible (parcs, aires de loisir, espaces naturels protégés). Il faudra également intégrer le risque de dispersion des populations lors des opérations de destruction, particulièrement dans les zones humides comme la Sologne, la vallée du Loing ou la Brenne.



☑ Œufs et poussins de Bernache du Canada.

© F. Wussler

➤ Perspectives

Cette première expérience de régulation montre que pour avoir un impact efficace sur la Bernache du Canada, il est nécessaire d'avoir une approche stratégique globale, portant à la fois sur la maîtrise de la dispersion de la population et sur l'éradication des noyaux reproducteurs.

Il serait utile de disposer d'une vision d'ensemble des milieux occupés par l'espèce et sa répartition pour dresser un état de référence. Concernant les incidences de la Bernache du Canada sur les activités humaines et sur les autres espèces d'oiseaux autochtones, il serait opportun qu'une étude scientifique soit menée sur le sujet. Des analyses économiques peuvent également être réalisées pour chiffrer les dommages occasionnés par les bernaches du Canada sur les cultures et dans les parcs publics ou les zones de loisirs. La mise en place de constats de dommages pourrait constituer un premier recueil de données et servir d'état des lieux.

Depuis le 23 décembre 2011, la Bernache du Canada est classée parmi les espèces chassables (arrêté ministériel du 23 décembre 2011). Le 3 avril 2012, elle a été classée nuisible sur l'ensemble du territoire métropolitain du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (arrêté ministériel du 3 avril 2012). En plus de ces nouvelles mesures réglementaires, le ministère en charge de l'Environnement a défini un plan de maîtrise qui doit être mis en œuvre dans tous les départements de France métropolitaine. Ce plan de maîtrise a pour objectif une diminution très significative des problèmes posés par la Bernache du Canada, en établissant un plan annuel de prélèvement des adultes d'au moins 20 % des effectifs.

Cette diminution des effectifs passe par l'incitation des chasseurs à tirer ce gibier pendant la période d'ouverture de la chasse et par l'organisation de chasses et de battues particulières. Pour les zones sensibles (réserves naturelles, lieux fréquentés par le public), différents types d'interventions adaptés au contexte local pourront être mis en œuvre. Les agents de l'ONCFS pourront apporter leur appui aux opérations dans ce contexte particulier. En parallèle, des recensements d'effectifs hivernaux (mi-janvier) de la population de Bernache du Canada seront réalisés par l'ONCFS, correspondant aux actions de suivi réalisées depuis 2008 en régions Centre et Ile-de-France. L'identification de nouveaux sites de présence devra également être réalisée. Un bilan annuel des prélèvements, en lien avec les fédérations départementales de chasseurs, ainsi qu'une estimation des dommages liés à l'espèce devront également être réalisés annuellement et accompagneront les rapports sur la situation de la Bernache du Canada dans les départements.

L'implication et la collaboration des propriétaires et des collectivités territoriales sont indispensables pour mener à bien ce plan de maîtrise. En effet, l'accès à certains sites et les opérations de destruction qui peuvent s'y dérouler sont nécessaires pour éliminer certains noyaux de population, qui servent de réservoir aux populations adjacentes. En milieu urbain, les méthodes classiques d'élimination de Bernache du Canada doivent être adaptées au contexte et une sensibilisation du grand public doit être réalisée en amont et pendant les opérations.

Des actions de communication doivent être menées envers les propriétaires et les chasseurs pour les informer des impacts de l'espèce et de l'importance d'endiguer son développement dans nos régions. En lien avec le classement de la Bernache du Canada parmi les espèces chassables, des formations à la reconnaissance de l'espèce, pour éviter les confusions avec la Bernache nonette et la Bernache cravant, espèces protégées, sont également souhaitables.

➤ Bibliographie

① Fouque C., Schricke V., David Y., Serre D. 2011. La Bernache du Canada : une espèce exotique devenue envahissante. Diagnostic, plan de lutte et régulation. *Faune sauvage*, 290: 18-31.

ONCFS. 2010. *Note technique sur la Bernache du Canada Branta canadensis*. Demande du ministère de l'Environnement, décembre 2010, 12p.

David Y., Serre D., Groussier T. et Barbier L. 2010. Estimation du niveau des populations de Bernache du Canada en régions Centre – Ile-de-France, départements de l'Indre, du Cher, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Eure-et-Loir, de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines et problèmes posés. ONCFS, délégation interrégionale Centre – Ile-de-France. 23 p.

ONCFS, délégation interrégionale Centre – Ile-de-France. 2012. *La Bernache du Canada en régions Centre et Ile-de-France : expérience de suivi et de gestion des populations 2011-2012*. Office national de la chasse et de la faune sauvage. 15 p.

➤ Pour en savoir plus...

Office national de la chasse
et de la faune sauvage
Délégation interrégionale
Centre – Ile-de-France
Cité de l'agriculture
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex
dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr
www.oncfs.gouv.fr

